

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **51**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Mairie d'Epernay
Correspondant : Monsieur le Maire, FRANCK LEROY, 7 bis avenue de Champagne 51200
EPERNAY. tél. : 0326533700, poste 08/09, télécopieur : 0326533726, courriel :
marches.publics@ville-epernay.fr
Adresse internet : <http://www.epernay.fr> .
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com> .

**Objet du marché : 2016.19 creation d'un site de restauration maternelle horticulture - rue
frédéric plomb.**

Type de marché de travaux : exécution
CPV - Objet principal : 45111100.
Objets supplémentaires : 45421000.
Objets supplémentaires : 09300000.
Objets supplémentaires : 45330000.
Objets supplémentaires : 45331000.
Lieu d'exécution : 28 rue Frédéric Plomb, 51200 EPERNAY.
Code NUTS : |FR213|.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne des travaux pour la création d'un site de restauration, rue
Frédéric Plomb à Epernay.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux sont répartis en 8 lots
: LOT 1 Démolition - Maçonnerie LOT 2 Menuiseries extérieures bois LOT 3 Menuiseries
intérieures LOT 4 Electricité LOT 5 Plomberie LOT 6 Chauffage LOT 7 Peinture - Pâte de verre -
Revêtement de sol LOT 8 Serrurerie.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC
: non.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 06 juillet 2016

Cautionnement et garanties exigés .une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché. il ne sera par contre pas accepté de caution personnelle et solidaire.

une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros (h.t.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent .ressources propres. ccag travaux. le mode de règlement choisi par la personne publique est le virement par mandatement. le délai maximum de paiement est fixe a 30 jours a compter de la réception par la ville de la demande du titulaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché .le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières - attestations environnementales éventuelles

Marché réservé: non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

-Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

-Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à

l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante : www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4*)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante : www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4*)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le

dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique : 50 %;
- Prix des prestations : 30 %;
- Performances en matière de protection de l'environnement : 20 %;

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 mai 2016 à 12:00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016.19.

Renseignements complémentaires : Négociations: Entre l'ouverture des offres et la décision du candidat retenu, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager (par télécopie, téléphone, entretiens, courrier papier ou électronique) des négociations auprès des candidats afin de choisir l'offre conforme aux critères de sélection indiqués dans ce règlement de consultation, dans un délai de 6 semaines.

A la suite de cette négociation chaque candidat aura la possibilité de remettre une nouvelle offre selon les mêmes modalités que l'offre initiale.

La visite du site est obligatoire. Pour ce faire, veuillez prendre contact auprès de Monsieur Christian MOITTIE aux coordonnées indiquées dans le RC. Les visites se dérouleront, de préférence, les mercredis après-midi de chaque semaine. A l'occasion de cette visite, un certificat vous sera remis et devra être joint au mémoire.

Pièces de l'offre:

- L'Acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat, daté et signé.
- La (les) décomposition(s) du prix global forfaitaire (D.P.G.F.) intégralement complétée(s), datée(s) et signée(s)
- Un mémoire justificatif des dispositions que chaque candidat se propose d'adopter pour l'exécution des travaux le concernant. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entreprise
- Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat
- Une note environnementale détaillant les actions des candidats en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution des travaux le concernant
- Un certificat de visite des locaux (Prendre contact auprès e M. Christian MOITTIE aux coordonnées indiquées à l'article 8 du présent règlement de la consultation)

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite, au moins 10 jours avant la date de réception des offres, à l'adresse suivante :

Renseignement(s) administratif(s) : Ville d'EPERNAY - Service Commun Marchés Publics - 2 rue de Reims - BP 505 - 51331 EPERNAY CEDEX

Mmes GILLES / ACHAHBAR Tél: 03 26 53 37 09 / 08 Fax: 03 26 53 37 26 marches@ccepc.fr

Renseignement(s) technique(s) : Ville d'EPERNAY - Service Bâtiments - 2 rue de Reims - BP 505 - 51331 EPERNAY CEDEX

M. Philippe BOISSIMON Tél : 03 26 53 37 14 philippe.boissimon@ville-epernay.fr

Visite obligatoire: M. Christian MOITTIE Tél: 03 26 53 37 15 - Mobile: 06 88 82 85 13
christian.moittie@ville-epernay.fr

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est librement, gratuitement et entièrement téléchargeable sur le site www.e-marchespublics.com jusqu'à la date limite fixée pour la remise des offres.

Date limite d'obtention : 24 mai 2016 à 12:00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 avril 2016.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex. , tél. : 0326668687 , télécopieur :
0326210187 , courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr , adresse internet :
<http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr> .

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n° 1: Démolition - Maçonnerie. -

Démolition - Maçonnerie :

Durée : 45 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 9 semaines soit 45 jours ouvrés

Mots descripteurs : Démolition.

CPV - Objet principal : 45111000.

Lot n° 2: Menuiseries extérieures bois. -

Menuiseries extérieures bois :

Durée : 15 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 3 semaines soit 15 jours ouvrés

Mots descripteurs : Menuiserie.

Lot n° 3: Menuiseries intérieures. -

Menuiseries intérieures :

Durée : 35 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 7 semaines soit 35 jours ouvrés

Mots descripteurs : Menuiserie.

Lot n° 4: Électricité. -

Électricité :

Durée : 30 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 6 semaines soit 30 jours ouvrés

Mots descripteurs : Travaux d'électricité.

Lot n° 5: Plomberie. -

Plomberie :

Durée : 20 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 4 semaines soit 20 jours ouvrés

Mots descripteurs : Plomberie (travaux).

Lot n° 6: Chauffage. -

Chauffage :

Durée : 30 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 6 semaines soit 30 jours ouvrés

Mots descripteurs : Chauffage (travaux).

Lot n° 7: Peinture - Pâte de verre - Revêtement de sol. -

Peinture - Pâte de verre - Revêtement de sol :

Durée : 40 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 8 semaines soit 40 jours ouvrés

Mots descripteurs : Peinture (travaux).

Lot n° 8: Serrurerie. -

Serrurerie :

Durée : 10 jours à compter de la date de notification du marché..

Informations complémentaires : 2 semaines soit 10 jours ouvrés

Mots descripteurs : Serrurerie.